Image not found or type unknown

Père malgré moi....3 fois c'est trop !

Par **davidAlbert**, le **15/08/2011** à **17:50**

Bonjour,
Après une relation sexuelle de quelques semaines avec une femme et bien qu'étant informé qu'elle ne prenait pas de moyen de contraception, nous n'avons pas eu "d'accident". Aujourd'hui après notre rupture elle m'annonce qu'elle attends un enfant depuis 1 mois et qu'elle souhaite le garder. toutefois nous ne souhaitons pas créer un foyer ensemble. Déjà échauder par 2 cas similaires dont j'assume toujours les "avantages" et les "inconvénients", qu'elle recours puis-je avoir pour ne pas être confronter à une demande de paternité ou tout autre désagrément futur?
Merci de votre aide.

Par **Domil**, le **15/08/2011** à **18:10**

Félicitations au futur père.

Vous n'avez aucun recours pour ne pas assumer vos responsabilités.

Faites-vous faire une vasectomie, c'est le seul moyen pour éviter que vous ne passiez à père d'une famille très nombreuse, à l'avenir.

Par **davidAlbert**, le **15/08/2011** à **18:18**

La vasectomie est-elle légale en france?

Par **Domil**, le **15/08/2011** à **18:35**

Oui, pas depuis très très longtemps (2001 en fait), mais elle l'est. C'est le seul et unique moyen de contraception efficace à 100% (à condition de faire les analyses d'usage pour vérifier qu'elle a bien marché) sans retirer des organes (ablation des ovaires et/ou de l'utérus chez la femme, qui est le seul moyen de contraception sure à 100%) et sans aucune conséquence sur l'activité sexuelle

PS : faites un test du SIDA (+ syphilis + chlamydia, qui sont des infections silencieuses mais

la syphilis non traitée ça peut finir par infecter le cerveau) puisque vous ne portez pas de préservatif pour des relations sexuelles avec des gens que vous en connaissez pas.

Par **davidAlbert**, le **15/08/2011** à **18:55**

Merci du conseil.....les tests sont faits tous les mois.

Par **Claralea**, le **15/08/2011** à **23:47**

[citation].....les tests sont faits tous les mois[/citation]

Jusqu'au jour où vous serez depisté positif... faut pas jouer à la roulette Russe, vous avez des enfants, vous n'etes pas tout seul. "Sortez couvert", on ne le repetera jamais assez, après c'est trop tard, c'est le compte à rebours...

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés